

**REGLEMENT TECHNIQUE  
LNE EMBALLAGE C.27  
"CARTON ONDULE POUR EMBALLAGES"**

20.02.2012

**TARIF 2012  
(en €H.T.)**

**1. GENERALITES**

Les tarifs s'entendent en euros hors taxes. Lorsqu'il s'agit de tarifs d'essais, les échantillons doivent être livrés au laboratoire de la marque, franco de port et dédouanés le cas échéant, dans un délai maximal de 15 jours à compter de la date de prélèvement.

La facturation des frais d'essais est émise dès que le laboratoire est en possession des échantillons.

**2. FRAIS D'ADMISSION (par usine)**

**2.1.** Frais d'ouverture, de constitution et de présentation de dossier.....**1 551 €**

**2.2.** Frais de préparation, d'audit sur site, de prélèvement, de rédaction du rapport et temps de déplacement (forfait, hors frais de séjour et de déplacement) :

- Site Onduleur : ..... **2 130 €**
- Site Transformateur : ..... **1 597 €**

Temps de déplacement pour les audits réalisés à l'étranger ..... **533 €**  
(Forfait supplémentaire)

Les frais de séjour et de déplacement sont facturés de la façon ci-après :

Déplacements en France métropolitaine

- frais de séjour

Les frais de restauration et d'hébergement engagés par le LNE (à l'exclusion de ceux directement pris en charge par le fabricant) font l'objet d'une facturation forfaitaire (124 €) par nuit passée sur place.

- frais de déplacement

Les frais de déplacement engagés par le LNE (à l'exclusion de ceux directement pris en charge par le fabricant) font l'objet d'une facturation sur la base de leur coût réel.

Déplacements à l'étranger

- Les frais de restauration et d'hébergement engagés par le LNE (à l'exclusion de ceux directement pris en charge par le fabricant) font l'objet d'une facturation forfaitaire en fonction du barème applicable au pays concerné.
- Les frais de déplacement engagés par le LNE (à l'exclusion de ceux directement pris en charge par le fabricant) font l'objet d'une facturation sur la base de leur coût réel.

**2.3.** Frais d'essais de conformité aux spécifications de classement LNE C.27 : Cf. § 6 du présent tarif.

**Laboratoire national de métrologie et d'essais**

### 3. FRAIS D'EXTENSION D'ADMISSION

#### 3.1. Frais de gestion (par demande)

Les frais de gestion pour une extension d'admission concernent une usine titulaire du droit d'usage du certificat qui souhaite étendre son autorisation

- à une ou d'autres classes.....	<b>89 €</b>
- à un autre classement.....	<b>393 €</b>

3.2. Frais d'essais de conformité aux spécifications de classement LNE C.27 : Cf. § 6 du présent tarif.

#### 4. FRAIS ANNUELS (par usine)

ü La redevance pour l'année 2012 est fixée en référence à la production globale de l'année 2011 :

Tranche de production annuelle matériau et emballages en carton ondulé	Redevance annuelle Tarifs
< 499 t/an	<b>1 238 €</b>
500 à 999 t/an	<b>2 049 €</b>
1 000 à 4 999 t/an	<b>2 355 €</b>
5 000 à 9 999 t/an	<b>3 377 €</b>
10 000 à 14 999 t/an	<b>4 157 €</b>
15 000 à 19 999 t/an	<b>4 676 €</b>
20 000 à 29 999 t/an	<b>5 240 €</b>
> 30 000 t/an	<b>5 728 €</b>

ü Site onduleur disposant d'un laboratoire de contrôle :

Frais d'essais de comparaisons statistiques (sur la base de 3 essais) :..... **609 €**

NB : les frais d'essais de comparaisons statistiques sont facturés par avance en complément de la facturation de la redevance annuelle.

## 5. VERIFICATIONS SUPPLEMENTAIRES

Les frais entraînés par les contrôles supplémentaires ou essais de vérifications proposés à la suite d'insuffisances ou d'anomalies décelées par les contrôles courants, sont à la charge du fabricant.

Ces frais sont facturés sur la base suivante :

**5.1. Frais de gestion ..... 393 €**

**5.2. Frais de préparation, d'audit sur site, de prélèvement, de rédaction du rapport et temps de déplacement (forfait, hors frais de séjour et de déplacement) :**

- Site Onduleur : ..... **1 597 €**
- Site Transformateur : ..... **1 064 €**

Temps de déplacement pour les audits réalisés à l'étranger ..... **533 €**  
(Forfait supplémentaire)

Frais de séjour et de déplacement : cf. § 2.2 du présent tarif.

**5.3. Frais d'essais de conformité aux spécifications de classement LNE C.27 (Cf. § 6 du présent tarif).**

## 6. FRAIS D'ESSAIS SUIVANT REGLEMENT TECHNIQUE C.27 ET SPECIFICATIONS DE CLASSEMENT LNE C.27

**Essais de conformité suivant classement 4C+E ou ECT :**

- Pour les 5 premiers échantillons essayés simultanément, par échantillon ..... **237 €**
- Pour les échantillons suivant essayés simultanément, par échantillon ..... **219 €**

**Comparaisons statistiques (incluant le prix de l'essai) :**

- Résistance à la compression à plat ..... **166 €**
- Résistance à l'éclatement ..... **180 €**
- Résistance à la compression sur chant ..... **263 €**